

CONCOURS NATIONAL DE DANSE 2024



Pats Pictures.lu

REGLEMENT

CND Luxembourg
Tél. 691 53 01 31

Boîte Postale 9
L-3801 Schifflange

www.luxembourg.cnd.info
luxembourg@cnd.info



ATTENTION AUX MODIFICATIONS



La CND Luxembourg vous prie de bien vouloir lire le règlement, car des modifications ont été faites.

En cas de questions veuillez contacter:

luxembourg@cnd.info

CONCOURS NATIONAL DE DANSE 2024

Samedi 30 mars 2024 à 09h00 (1^{er} passage)
au Théâtre Municipal d'Esch-sur-Alzette

Inscription suivant les conditions du présent règlement auprès de votre professeur de danse ou en ligne sur <http://inscriptions-luxembourg.cnd.info>

→ date limite d'inscription: **18 février 2024**

Frais d'inscription :

- Individuel: 35 €
- Duo: 20 € par personne
- Groupe: 15 € par personne

Carte de membre :

- Elève : 18 €
- Professeur : 40 €

REGLEMENT DU CONCOURS 2023

| § | ARTICLES | page |
|----------|-------------------------------------|-------------|
| 1. | INSCRIPTIONS AU CONCOURS NATIONAL | 5 |
| 2. | ADHESION | 5 |
| 3. | NIVEAUX D'INSCRIPTIONS | 6 |
| 4. | MUSIQUE VARIATION LIBRE | 7 |
| 5. | VARIATIONS | 8 |
| 6. | CATEGORIES | 10 |
| 7. | DISQUALIFICATION ET PERTE DE POINTS | 13 |
| 8. | TENUE OBLIGATOIRE | 14 |
| 9. | COSTUMES ET ACCESSOIRES | 15 |
| 10. | CHOREGRAPHIES SPECIFIQUES CND | 16 |
| 11. | PHOTOS ET VIDEOS | 17 |
| 12. | NOTATION ET CLASSEMENT | 18 |

1. INSCRIPTIONS AU CONCOURS NATIONAL

- Le candidat voulant se présenter au Concours National devra **avoir 8 ans révolus au 1er janvier de l'année du Concours National et 25 ans maximum au 1er janvier de la même année.**
 - Aucune dérogation d'âge ne sera acceptée au Concours National.
 - Pour les groupes, chaque élève du groupe doit avoir l'âge de la catégorie au 1^{er} janvier de l'année du Concours National.
- L'inscription au Concours National de la CND implique l'acceptation du présent Règlement sans condition sous peine d'exclusion et sans remboursement.
- Aucun candidat ne sera accepté sans qu'il n'ait fourni lors du Concours National l'autorisation du chorégraphe ou de ses ayants droits pour les variations de répertoire protégé - joindre la copie de votre demande au bulletin d'inscription (se renseigner auprès du directeur de la SACEM représentant la SACD).

2. ADHESION

- L'adhésion à la CND est obligatoire pour le professeur et les élèves.
- L'adresse d'adhésion est celle de l'école de danse et pour les candidats libres celle de leur domicile.

3. NIVEAUX D'INSCRIPTIONS

TROIS NIVEAUX D'INSCRIPTIONS SONT PROPOSÉS :

NIVEAU AMATEUR = Candidat qui prend 1 à 2 cours de danse par semaine toute disciplines confondues.

NIVEAU AVANCE = Candidat qui prend 3 cours et plus de danse par semaine toute disciplines confondues.

NIVEAU SUPERIEUR = Candidat faisant des études de danse.

Les candidats ayant obtenu un premier prix à l'unanimité ou un premier prix avec félicitations du jury au concours national l'année précédente doivent:

- **s'inscrire en dans le niveau au-dessus, s'ils restent dans la même catégorie**
- **danser dans la catégorie supérieure si l'âge le permet**

Il est toléré mais sans obligation de réalisation et **uniquement pour les candidats inscrits en Niveau Avancé ou Niveau Supérieur un accroissement des difficultés des variations proposées, ne modifiant pas la chorégraphie** (exemple : 2 tours pour 1 tour, entrechats à la place de sauts simples).

4. MUSIQUE VARIATION LIBRE

Les musiques des variations libres sont à envoyer **après obtention du numéro de passage** en format numérique de bonne qualité (non compressé) par courrier électronique ou par *wetransfer* à **musique.cnd.luxembourg@gmail.com**

Avec indication:

- du nom du candidat
- Numéro de passage
- du titre du morceau
- du compositeur
- de la durée



Aucune modification des musiques ne sera acceptée après le 20 mars 2024

5. VARIATIONS

- Un candidat n'aura droit qu'à **trois passages physiques** sur scène au Concours National. **Dans toutes les catégories individuel, un candidat n'aura droit qu'à un seul passage dans le même style.**
- **Un groupe peut être constitué de 3 à 15 élèves (musiciens compris s'ils sont sur scène). Exemple : un danseur et un musicien sur scène doivent s'inscrire en duo.**
- Les chorégraphies (individuelles, duos ou groupes) et les participants (duos, groupes) présentés au Concours seront strictement les mêmes au Concours National France et/ou Europe sous peine de disqualification ainsi que leur nombre au niveau des groupes. **En cas d'absence justifiée et sérieuse** d'un membre dans un groupe ou duo entre le Concours National Luxembourg et le Concours National France et/ou Europe, **celui-ci ne sera pas remplacé.**
- Une chorégraphie de variation libre individuelle ne peut être présentée plus de trois fois maximum par une même école.

Remarque:

Le non-respect de la variation peut entraîner une perte de points pour le candidat. Il sera toléré, uniquement pour les candidats inscrits en PAA un accroissement des difficultés des variations imposées ne modifiant pas la variation (exemple 2 tours pour 1 tour, entrechats à la place de sauts simples mais sans obligation de réalisation).

Pour le niveau Excellence fille et garçon ainsi que les Pas de 2 du répertoire, indiquer le chorégraphe et la version choisie.

Il est formellement interdit de mélanger des versions différentes.

! Remarque: Aucun changement de catégorie sera admis après la clôture des inscriptions au concours !

6. CATEGORIES

6.1. CLASSIQUE

Variations imposées avec obligation de respecter les chorégraphies de la vidéo.

| Individuel Filles | | Individuel Garçons | |
|-----------------------------------|----------------|--|----------------|
| <i>Sur demi-pointes:</i> | | Préparatoire 1 : | |
| Préparatoire 1 : | de 8 à 9 ans | | de 8 à 9 ans |
| Préparatoire 2 : | de 9 à 11 ans | Préparatoire 2 : | de 9 à 11 ans |
| Elémentaire 1: | de 11 à 13 ans | Elémentaire : | de 11 à 13 ans |
| Moyen 1 : | de 12 à 15 ans | Moyen : | de 12 à 15 ans |
| Supérieur 1 : | de 14 à 20 ans | Supérieur : | de 14 à 20 ans |
| Adulte: | de 21 à 25 ans | Excellence (min. niveau avancé) : | de 15 à 20 ans |
| | | Adulte: | de 21 à 25 ans |
| <i>Sur pointes:</i> | | | |
| Elémentaire 2 : | de 11 à 13 ans | | |
| Moyen 2 : | de 12 à 15 ans | | |
| Supérieur 2 : | de 14 à 20 ans | | |
| Excellence (min. niveau avancé) : | de 15 à 20 ans | | |
| Adulte: | de 21 à 25 ans | | |

Variation du répertoire pour la catégorie Excellence: indiquer la version choisie du répertoire et le chorégraphe

SPECIFICITÉS CANDIDATS LIBRES En classique individuel uniquement à partir de catégorie Supérieur; Duos et Groupes à partir de la « catégorie 3 ». Dans les autres disciplines, en individuel, duo et groupe à partir de la catégorie 3.

6. CATEGORIES

6.1. CLASSIQUE

| Duo | | Groupe | |
|---|--|---|---|
| Préparatoire : | de 8 à 11 ans <i>Durée 1:00 à 1:30 minutes</i> | Préparatoire : | de 8 à 11 ans <i>Durée 1:30 à 2:00 minutes</i> |
| <u>Sur demi-pointes ou pointes (au choix)</u> | | <u>Sur demi-pointes ou pointes (au choix)</u> | |
| Catégorie 1 : | de 11 à 14 ans <i>Durée 1:30 à 2:00 minutes</i> | Catégorie 1 : | de 11 à 14 ans <i>Durée 1:30 à 3:00 minutes</i> |
| Catégorie 2 : | de 13 à 17 ans <i>Durée 1:30 à 2:30 minutes</i> | Catégorie 2 : | de 13 à 17 ans <i>Durée 1:30 à 3:00 minutes</i> |
| Catégorie 3 : | de 15 à 20 ans <i>Durée 1:30 à 2:30 minutes</i> | Catégorie 3 : | de 15 à 20 ans <i>Durée 1:30 à 3:00 minutes</i> |
| Adulte: | de 21 à 25 ans <i>Durée 1:30 à 2:30 minutes</i> | Adulte: | de 21 à 25 ans <i>Durée 1:30 à 3:00 minutes</i> |
| Catégorie Excellence : | Duos seulement en niveau avancé <i>Durée 1:30 à 2:30 minutes</i> | | |

- Variation du répertoire pour la catégorie Excellence: indiquer la version choisie du répertoire et le chorégraphe
- Pas de 2 du répertoire (seulement adage) niveau avancé exclusivement: à partir de 15 ans (filles sur pointes)

6. CATEGORIES

6.2. MODERN-JAZZ, CONTEMPORAIN, CARACTERE/DANSE DU MONDE, HIP-HOP, CLAQUETTES

Variations imposées avec obligation de respecter les chorégraphies du stick USB :

- pour les individuels Préparatoire 1 / Préparatoire 2 / Catégories 1 et 2 en style Modern-Jazz et Contemporain
- pour les individuels Préparatoire / Catégorie 1 en style Hip-Hop

| Individuel | | Duos | | Groupes | |
|-------------------------|---|-----------------------|---|-----------------------|---|
| Préparatoire 1 : | De 8 à 9 ans <i>Durée 1:00 minutes</i> | Préparatoire : | De 8 à 11 ans <i>Durée 1:00 à 1:30 minutes</i> | Préparatoire : | de 8 à 11 ans <i>Durée 1:30 à 2:00 minutes</i> |
| Préparatoire 2 : | De 9 à 11 ans <i>Durée 1:00 minutes</i> | Catégorie 1 : | de 11 à 14 ans <i>Durée 1:30 à 2:00 minutes</i> | Catégorie 1 : | de 11 à 14 ans <i>Durée 1:30 à 3:00 minutes</i> |
| Catégorie 1 : | de 11 à 13 ans <i>Durée 1:00 à 1:30 minutes</i> | Catégorie 2 : | de 13 à 17 ans <i>Durée 1:30 à 2:30 minutes</i> | Catégorie 2 : | de 13 à 17 ans <i>Durée 1:30 à 3:00 minutes</i> |
| Catégorie 2 : | de 12 à 15 ans <i>Durée 1:30 à 2:00 minutes</i> | Catégorie 3 : | de 15 à 20 ans <i>Durée 1:30 à 2:30 minutes</i> | Catégorie 3 : | de 15 à 20 ans <i>Durée 1:30 à 3:00 minutes</i> |
| Catégorie 3 : | de 15 à 17 ans <i>Durée 1:30 à 2:00 minutes</i> | Adulte: | de 21 à 25 ans <i>Durée 1:30 à 2:30 minutes</i> | Adulte: | de 21 à 25 ans <i>Durée 1:30 à 3:00 minutes</i> |
| Catégorie 4 : | de 16 à 20 ans <i>Durée 1:30 à 2:00 minutes</i> | | | | |
| Adulte: | de 21 à 25 ans <i>Durée 1:30 à 2:00 minutes</i> | | | | |

SPECIFICITÉS CANDIDATS LIBRES En classique individuel uniquement à partir de catégorie Supérieur; Duos et Groupes à partir de la « catégorie 3 ». Dans les autres disciplines, en individuel, duo et groupe à partir de la catégorie 3.

7. DISQUALIFICATION ET PERTE DE POINTS

7.1 Motifs de disqualification du candidat :

- Non-respect du règlement.
- Dépassement de la durée des variations (chronométrage à partir du début de la prestation et jusqu'à sa fin qu'elle soit dansée, chantée, récitée avec ou sans musique).
- Dépassement du nombre de candidats autorisé dans les groupes.
- Candidats étant pris sous le coup de produits dopants ou d'alcool.
- Manque de respect envers les membres du jury, commissaires et organisateurs.

7.2 Motifs pouvant entraîner une perte de points :

- Non-respect de la variation imposée.
- Toute tenue non conforme aux tenues exigées.
- Mauvais montage ou enregistrement musique.
- **Si un candidat en niveau avancé ou supérieur s'inscrit délibérément en niveau amateur alors qu'il a un niveau de danse bien supérieur.**

Chaque candidat individuel, duo ou groupe doit produire un enregistrement musical de très bonne qualité sur support MP3. Les coupures doivent être faites à la fin d'une phrase musicale. Un mauvais montage ou enregistrement est susceptible de pénaliser les candidats.

8. TENUE OBLIGATOIRE

Tenue exigée pour les variations imposées catégories individuelles Classique :

- Fille : **Justaucorps** de couleur claire ou vive, **jupe courte autorisée**, **Collant clair**
(interdit: justaucorps noir, marine, marron foncé, gris foncé; jupette voile style empire)
- Coiffure: **Chignon avec accessoires discrets – pas de bijoux**
- Garçon : **Collant gris ou blanc**, **tee-shirt** (interdit: collant noir), **port de gaine obligatoire à partir de la catégorie Élémentaire**
- Répertoire : **Costume obligatoire**

Tenue exigée pour les variations imposées catégories individuelles Jazz et Contemporain

- Shorty noir avec brassière de couleur vive ou claire / Combi-short de couleur claire ou vive / shorty noir avec justaucorps de couleur vive ou claire
- **Queue de cheval haute et cheveux lâchés interdits**
- **Jazz** : pédilles et bottines autorisées
- **Contemporain** : pieds nus obligatoires.

☛ *Les candidats doivent se présenter en tenue de scène lors de la remise des prix.*

9. COSTUMES ET ACCESSOIRES

Les costumes et accessoires sont acceptés pour l'ensemble des styles (sauf variations imposées - voir article 6).

Le temps de mise en place des accessoires sera comptabilisé dans la durée de la prestation et la mise en place effectuée par les candidats eux-mêmes.

Les décors ne sont pas acceptés.

Les accessoires encombrants, toxiques ou non conformes aux règles élémentaires et normes de sécurité sont exclus.

Toute utilisation de produits de type talc, paillettes, poudre ou produits assimilés ainsi que fumigène et carboglace est interdite et entraîne une disqualification (peut gêner les candidats suivants sur le plateau).

Les candidats doivent se présenter en tenue de scène lors de la remise des prix.

10. CHOREGRAPHIES SPECIFIQUES CND

Les chorégraphies sont exclusivement réservées aux concours des CND et il est interdit de se servir de ces variations dans d'autres concours.

Les Présidents qui assistent à la présentation de l'une de ces variations lors d'un concours extérieur à la CND sont tenus de signaler aux organisateurs et au jury l'illégalité de la situation.

L'utilisation de tout ou partie d'une variation dans un spectacle par un professeur membre de la CND devra être soumise à la Commission des Concours et au siège National de la CND France par demande écrite.

11. PHOTOS ET VIDEOS

Les prises de vues, vidéos et photos sont strictement interdites.

Seules les personnes ou entreprises accréditées par la CND sont autorisées.

Toute personne n'ayant pas l'accréditation sera exclue de la salle et susceptible d'être poursuivie en justice.

- Protection de données https://legilux.public.lu/eli/etat/leg/recueil/protection_donnees/20201225
- Protection des mineurs <https://legilux.public.lu/eli/etat/leg/loi/1992/08/10/n3/jo>
- Protection des droits d'auteur <https://legilux.public.lu/eli/etat/leg/loi/2022/04/01/a158/jo>

Les concurrents n'ont aucun droit sur les prises de vues, télévision, vidéos, photos ou autres effectuées durant le Concours et sa préparation.

12. NOTATION ET CLASSEMENT

Le Jury souverain garde l'entière liberté de reclasser un candidat dans une autre discipline ou une autre catégorie sans appel.

| | |
|---|----------------|
| 1^{er} Prix avec félicitations du Jury | 18 à 20 |
| 1^{er} Prix à l'Unanimité | 17 |
| 1^{er} Prix | 16 |
| 2^{ème} Prix | 14 à 15 |
| 3^{ème} Prix | 12 à 13 |

Les candidats qui obtiendront une note inférieure à 12 recevront un prix de participation.

Le Jury souverain garde l'entière liberté de donner des mentions spéciales à des candidats.

Ce barème est applicable aussi bien aux candidats se présentant en Amateur qu'à ceux se présentant en Avancé ou en Supérieur.

Chorégraphies des variations imposées

Nous remercions tout particulièrement pour leur participation à l'élaboration des variations imposées :

| CLASSIQUE | | JAZZ | |
|----------------------------|----------------------------|-----------------------|---------------------|
| Préparatoire 1&2 filles | LUCAS Géraldine | PREPARATOIRE J1 & J2 | PERES Marine |
| Elémentaire 1&2 filles | LATACHE Chantal | CATEGORIE 1 | RABENJAMINA Elithia |
| Moyen 1 filles | BLASEK-VESPIGNANI JENNIFER | CATEGORIE 2 | COSTE Olivier |
| Moyen 2 filles | MASSOUTIE Carole | CONTEMPORAIN | |
| Supérieur 1 | HERNANDEZ Isabelle | PREPARATOIRE 1C & 2 C | LYON MOAL Christine |
| Supérieur 2 | MASSOUTIE Carole | CATEGORIE 1 | HASSID Christine |
| Préparatoire 1 & 2 garçons | AGULLO Evelyne | CATEGORIE 2 | |
| Elémentaire garçons | BELITCHKOV Ilia | HIP HOP | |
| Moyen Garçons | TAIEBI Omar | PREPARATOIRE & Cat 1 | PELLETTI Marion |
| Supérieur Garçons | | | |